

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre-circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse, au sujet du carême. — IV Correspondance romaine. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Le Père Rondot.

---

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche 4 mars**

Office du 1<sup>er</sup> dim. du Carême, semi-double (privilegié contre tout office de 1<sup>e</sup> cl.); 2<sup>e</sup> or. de saint Casimir, 3<sup>e</sup> de saint Lucius; préf. du Carême.—Aux vêpres du dim. mém. de saint Casimir et Suffr.

---

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

**Le dimanche 11 mars**

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1<sup>er</sup> dimanche du Carême, n'auront leur solennité que le IV<sup>e</sup> dimanche après Pâques (le 6 mai), le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.

---

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

Lundi, 5 mars. — Sainte-Scholastique.  
Mercredi, 7 " — Rivière-des-Prairies.  
— Pensionnat Sainte-Angèle.  
Vendredi, 9 " — Saint-Gabriel.  
Dimanche, 11 " — Saint-Edouard, à Montréal.  
— Saint-Jacques, à Montréal.

**LETTRE-CIRCULAIRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE  
DE MONTREAL  
AU CLERGE DE SON DIOCESE  
AU SUJET DU CAREME**

Archevêché de Montréal, le 14 février 1917.

Mes chers collaborateurs,

Le règlement du prochain carême sera celui des années passées: 1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas; 2o Tous les lundis, mardis, jeudis, et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas; 3o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas; 4o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner; 5o Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande au même repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême; 6o Vous êtes autorisés à annoncer que, le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces de toute nourriture, permise dans notre pays, par inculte ou par l'usage, les jours maigres.

Nous sommes loin, chers collaborateurs, des lois primitives de la sainte quarantaine. Ces lois si rigoureuses, à l'Eglise, mère pleine de bonté et de sollicitude, les a grandement adoucies pour les proportionner à la santé affaiblie de ses enfants. Combien de personnes, cependant, se trouveront encore incapables de les observer, telles qu'elles ont été modifiées! L'Eglise, alors, les en dispensera. Mais elle leur rappelle, en même temps, qu'elles n'en restent pas moins tenues à la grande loi de pénitence et de mortification promulguée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette doctrine nombre? On d vents et les cloi pour ainsi dire toutes manières souffrir, de ce c avant tout, son heureux entra nous envahit.

Dieu parle p sévères et solenn l'oreille! Depuis sur le sol de l'E parmi nous, qu batailles, nous s La liste de nos Que de mères pl Nous ressentons Qui peut dire to de détresse rete la vie. On redou quiétants problé prochain.

Et cependant économie est-elle est la prévoyanc une ère de prosp ne saurait le nier lité et l'indécen protestent la sain me. Nous avons euse, et dont les Si elles ont à pe

## CHEVEQUE

E  
février 1917.

lui des années  
des dimanches  
mardis, jeudis,  
e-Temps et du  
as principal en  
empêchées ou  
t trois repas ;  
rs d'abstinence  
siste pour ceux  
l'on peut faire  
son ou des hui-  
ègle s'applique  
rême; 60 Vous  
x qui jeûnent  
riture, permise  
jours maigres.  
lois primitives  
euses, à l'Eglise,  
ndement adou-  
de ses enfants.  
veront encore  
été modifiées !  
ur rappelle, en  
mues à la gran-  
omulguée par

Cette doctrine ne semble-t-elle pas hélas ! oubliée d'un grand nombre ? On dirait que la pénitence ne regarde que les couvents et les cloîtres. Que de catholiques dans le monde en ont pour ainsi dire perdu jusqu'à la notion ! On veut jouir et de toutes manières et en tout temps. On a peur de ce qui fait souffrir, de ce qui gêne. On ne sait plus rien se refuser. C'est, avant tout, son bien-être que l'on recherche. Un courant malheureux entraîne la jeunesse. Le naturalisme, avouons-le, nous envahit.

Dieu parle pourtant. Il nous donne, à l'heure présente, de sévères et solennelles leçons. Mais combien refusent d'y prêter l'oreille ! Depuis plus de deux ans, une guerre cruelle sème sur le sol de l'Europe les ruines, la désolation et les deuils. Et parmi nous, quelque éloignés que nous soyons du théâtre des batailles, nous sommes les témoins navrés de bien des douleurs. La liste de nos soldats, tombés dans la mêlée, est déjà longue. Que de mères pleurent des enfants qu'elles ne reverront plus ! Nous ressentons le contre-coup inévitable du terrible conflit. Qui peut dire toutes les épreuves qui nous attendent ? Des cris de détresse retentissent. Partout, on se plaint de la cherté de la vie. On redoute avec raison la disette du combustible. D'inquiétants problèmes se dressent devant nous pour un avenir prochain.

Et cependant, que voyons-nous dans notre société ? L'économie est-elle pratiquée comme elle devrait l'être ? Où est la prévoyance ? Où est la sagesse ? Ne se dirait-on pas dans une ère de prospérité solide et durable ? Le luxe, en effet, on ne saurait le nier, a pris des proportions alarmantes. La frivolité et l'indécence s'étalent avec une audace contre laquelle protestent la saine morale et toute la tradition du christianisme. Nous avons condamné des modes féminins que rien n'excuse, et dont les effets peuvent être si pernicieux pour la vertu. Si elles ont à peu près disparu de nos églises, elles persistent

ailleurs, au mépris de la pudeur et souvent du bon goût. Beaucoup de parents tolèrent chez leurs jeunes filles des habitudes qu'on ne saurait trop censurer : assiduité aux théâtres, quelles que soient les pièces qui s'y jouent ; sorties et promenades réprouvées par les plus élémentaires convenances ; rentrée tardive au foyer, fréquentations dangereuses, participations à des danses risquées dans des hôtels pour lesquels ces amusements sont le moyen d'attirer une clientèle payante ; vie légère, en vérité, vie dissipée, avec des licences de mauvais goût et des imprudences capables de conduire à tous les excès.

Comment ne pas déplorer, pendant ce temps de calamité mondiale, tous ces divertissements malsains, toutes ces fêtes déplacées, que les journaux ne manquent pas de nous raconter et de nous décrire, pour satisfaire souvent une triste vanité ? Peut-on, sans scrupule et sans remords, se livrer ainsi au plaisir, au moment où se versent tant de larmes et quand la souffrance nous entoure de toutes parts ? Où est l'esprit chrétien ? Qu'a-t-on fait des promesses du saint baptême ? Comment comprend-on le précepte de la charité envers Dieu et envers nos frères ?

Or, voici des jours de recueillement et de sainte austérité. Il faut que le peuple catholique rentre en lui-même. Il faut qu'il soit ramené à la pratique des commandements évangéliques. Nous entendons dire constamment, avec une profonde tristesse, que la morale baisse parmi nous. Travaillons donc tous ensemble à la relever par nos exemples et par notre enseignement apostolique. " Prêchez, chers collaborateurs, vous dirons-nous, avec l'apôtre saint Paul, prêchez à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez en toute patience et doctrine. " Luttez contre l'esprit mondain si formellement opposé à l'esprit de Jésus-Christ. Nous espérons que le carême sera vraiment un temps de retenue, de mortification salutaire, et que, dans la famille comme dans les lieux de réunions

publiques, on  
rections de l'

Rappelez au  
devoir de la p  
messe, la com  
pieux exercice

Que tous ce  
est juste de ce  
dispenses dont  
leurs moyens.

tes les églises  
ces aumônes  
dans la semain  
les oeuvres mu

CC

**L**A mort  
l'imp  
derni  
dont il était, p  
tées, l'une des  
suffisant pour  
réal, si son souve  
un religieux, le  
des Chanoines  
gieux est mort  
vénérable fonda  
l'Institut des C  
les plus puissan



publiques, on s'abstiendra de tout ce qui est contraire aux directions de l'Eglise.

Rappelez aussi vos fidèles, chers collaborateurs, au grand devoir de la prière. Recommandez le rosaire, l'assistance à la messe, la communion fréquente et tout particulièrement le pieux exercice du chemin de la croix.

Que tous ceux qui ne jeûnent pas comprennent combien il est juste de compenser par la charité envers les pauvres les dispenses dont ils usent, et qu'ils fassent une aumône selon leurs moyens. Comme par le passé, il devra y avoir, dans toutes les églises et chapelles, un tronc spécial, destiné à recevoir ces *aumônes du carême* que vous enverrez à l'archevêché, dans la semaine de Pâques. Elles seront destinées à secourir les oeuvres multiples de bienfaisance de notre diocèse.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

### CORRESPONDANCE ROMAINE

Janvier 1917.

**L**A mort de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, survenue à l'improviste dans la nuit du 23 décembre, de l'année dernière, a été un deuil pour l'Eglise de France, dont il était, par ses souffrances si courageusement supportées, l'une des gloires. Ce ne serait peut-être pas un motif suffisant pour en parler dans la *Semaine religieuse* de Montréal, si son souvenir ne me rappelait celui d'un prêtre canadien, un religieux, le révérendissime Dom Paul Benoît, supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. Ce religieux est mort l'année dernière. Secondant les vues de son vénérable fondateur, il s'était attaché à la reconstitution de l'Institut des Chanoines réguliers comme à l'un des moyens les plus puissants de régénération sacerdotale et de relèvement

du clergé paroissial par la prière de chœur. Mais ce n'est point de cet apostolat que je veux parler. Il y a, dans la vie de ce saint religieux, un fait qui dépasse les prévisions ordinaires et montre bien que, alors qu'il était tout jeune, Dieu lui avait donné des lumières prophétiques tout à fait en dehors des calculs humains.

Paul Benoit était élève du séminaire français à Rome en 1875 et quittait le séminaire cette même année. On lui avait donné pour servant de messe, un jeune ecclésiastique du diocèse de Cambrai, l'abbé Lobbedey, qui pouvait avoir alors 18 ou 19 ans. Grand mince, fluet, avec une figure presqu'enfantine, ce jeune homme était un excellent séminariste, très attaché au règlement et l'observant scrupuleusement. Suivant une habitude des Flandres — qui s'en va trop malheureusement! — il s'agenouillait à la sacristie devant le prêtre dont il avait servi la messe et lui demandait sa bénédiction. La dernière messe qu'il servit à Paul Benoit, le jour même de son départ de Rome, il ne manqua pas à sa pieuse pratique. Il demanda donc au célébrant de le bénir. Paul Benoit se retourna, le bénit gravement, puis ajouta: " Je vous bénis, mon fils, avec d'autant plus d'effusion que vous serez un jour évêque. "

Le séminariste remarqua ces paroles tout à fait inattendues et que rien ne pouvait humainement justifier. Il se retira et n'en parla jamais à personne. Etant évêque d'Arras, un an avant la guerre, à un dîner devant ses vicaires généraux, comme on agitait la question des Chanoines réguliers de Dom Gréa, dont il avait des religieux, dans son diocèse, au berceau de saint Benoît-Labre, à Amettes, lesquels se trouvaient aux prises en ce moment avec de grandes difficultés, Mgr Lobbedey parla en termes élogieux de cet institut et déclara qu'il le connaissait de longue date, et il raconta ce que je viens de dire, remarquant que Dieu avait réalisé la prophétie de son serviteur.

Je n  
Paul E  
dons d  
ement  
établit  
dit, qu  
souffra  
ter. Je  
se recon  
interces  
qu'elle

Puisq  
gnaler t  
ques sai  
Seigneu

On di  
l'ordre  
moins, c  
d'Orient  
au VII  
retrouva  
deux cen  
en dessu  
parois d  
portant  
nombreu  
qu'y all  
Sainte V  
dans ses  
Jean-Bap  
de la Sai

Je ne sais si Dieu aura voulu dans la suite accorder à Dom Paul Benoit, que nombre de Canadiens ont connu, d'autres dons du même genre. Mais c'est un fait certain qu'au commencement de sa vie sacerdotale il fut ainsi favorisé de Dieu. Cela établit qu'il était aimé du ciel, qu'il y jouissait d'un grand crédit, que sa sainte vie, ses doctes travaux pour l'Eglise et les souffrances qu'il a endurées n'ont pu qu'accroître et augmenter. Je tenais à noter ce fait pour exciter la piété des fidèles à se recommander à ce bon serviteur de Dieu et à profiter d'une intercession qui doit être bien plus grande après sa mort qu'elle ne l'était pendant sa vie.

\* \* \*

Puisque je suis sur le terrain de la sainteté, je voudrais signaler une certaine anomalie dans le culte qu'on rend à quelques saints qui ont tenu d'une façon plus immédiate à Notre-Seigneur lui-même.

On dit communément que le culte de sainte Anne est dû à l'ordre des frères mineurs au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce que l'on sait moins, c'est que ce culte, qui remonte très haut dans l'Eglise d'Orient, était en honneur à Rome, dans la basilique du pape, au VII<sup>e</sup> siècle. Quand on a déblayé *Sainte-Marie-antiqua*, on retrouva la basilique ancienne dédiée à la Vierge, qui, pendant deux cents ans, fut la basilique du pape, dont la demeure était en dessus, sur le *Palatin*. Dans une niche creusée dans les parois de cette église, il y avait trois femmes représentées, portant chacune un enfant. La table de marbre gardait de nombreuses traces d'huile et de fumée provenant des lampes qu'y allumait la piété des fidèles. Au centre on voyait la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus, à droite sainte Anne tenant dans ses bras Marie et, à gauche, sainte Elisabeth avec saint Jean-Baptiste. D'où l'on peut conclure que le culte de la mère de la Sainte Vierge, dont il y a un célèbre pèlerinage au Cana-

da, était liturgiquement établi, avec celui de sainte Elisabeth, dans la basilique des papes, au centre même de la catholicité.

Le culte de sainte Salomé, mère des apôtres Jacques (le majeur) et Jean, est plus rare; mais il se trouve dans le calendrier de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, à cause de sa qualité de mère de saint Jean l'Évangéliste, l'un des patrons de l'archi-basilique. On ne sait pas pourquoi le martyrologe lui donne le nom de Marie-Salomé, que ne lui donne point l'Évangile. Son corps repose à Veroli, petit diocèse des Abruzzes.

Mais il y a une sainte à qui on ne rend aucun culte, au moins d'après les recherches que j'ai faites; c'est sainte Marie-Cléophas, c'est-à-dire Marie femme de Cléophas. Ce dernier était un disciple du Seigneur, l'un de ceux qui allaient à Emmaüs, quand, le jour de la résurrection, le Sauveur leur apparut. Il se joignit à eux, leur expliqua les prophéties qui parlaient de lui, et, eux, ils le reconnurent à la fraction du pain. On a bâti à Emmaüs, au lieu présumé de l'hôtellerie, une chapelle dédiée à Cléophas. Mais sa sainte épouse n'a pas encore les honneurs d'une chapelle. Elle doit se contenter d'une simple mention au martyrologe (le 9 avril). Et cependant, c'était la soeur charnelle de la bienheureuse Vierge Marie ainsi que le dit expressément l'Évangile. Il n'y a pas de doute qu'elle accompagna la mère du Sauveur sur la voie douloureuse, puisque nous la retrouvons au pied de la croix, et que l'Évangile, pour mieux l'identifier, désigne expressément, après avoir nommé la Sainte Vierge, Marie-Cléophas, soeur de la mère de Jésus. Elle faisait partie du groupe des saintes femmes qui, le dimanche matin, allèrent au tombeau, portant des aromates pour embaumer le corps du Sauveur, alors que le divin Maître leur apparut et leur donna la mission d'avertir ses disciples de sa résurrection. Et pourtant le silence se fait sur elle. On sait seulement qu'elle était la mère de deux apôtres du Sau-

veur, saint J  
rusalem, et s  
soeur de la S  
de Notre-Sei  
Mère. Pour  
sainte dans l'  
mais dont je  
que Dieu est  
sainte Anne,  
Mais, pour être  
dépassé celui  
Pie IX l'a dé  
soeur de la l  
dans l'oubli.  
tante de Notre  
tercession doit  
de son neveu.  
vaise opératio  
citeurs qui l'n  
sonnements hu  
reux, il semble  
de choix pour  
cherché trace d  
L'imagerie reli  
magne, ne nous  
firmatur est qu  
caractéristiques  
Les Bollandiste  
point ce qu'en  
sacrés à la saint  
Bollandistes, les  
En un mot silen  
prétends pas to



veur, saint Jacques (le mineur), qui fut ensuite évêque de Jérusalem, et saint Jude. Sainte Marie-Cléophas était donc la soeur de la Sainte Vierge et par conséquent la tante charnelle de Notre-Seigneur, sa parente la plus proche après sa sainte Mère. Pourquoi ne trouvons-nous rien sur le culte de cette sainte dans l'Eglise latine ? C'est là un fait que je constate, mais dont je ne puis donner aucune explication. Il est clair que Dieu est maître de régler le culte de ses saints. Celui de sainte Anne, par exemple, a précédé celui de saint Joseph. Mais, pour être plus tardif, le culte de ce dernier a largement dépassé celui de la mère de la Sainte Vierge, à tel point que Pie IX l'a déclaré patron de l'Eglise universelle. Celui de la soeur de la bienheureuse Vierge est resté jusqu'à présent dans l'oubli. Marie-Cléophas étant la soeur de la Vierge, la tante de Notre-Seigneur, il semble bien cependant que son intercession doive être très puissante sur le coeur de sa soeur et de son neveu. Aussi je crois que l'on ne ferait pas une mauvaise opération en s'adressant à elle. Elle n'a point de sollicitateurs qui l'implorent. Si nous appliquons nos faibles raisonnements humains dans la sphère supérieure des bienheureux, il semble qu'elle sera bien aise de demander des grâces de choix pour les premiers qui l'invoqueront. J'ai vainement cherché trace d'églises ou de chapelles élevées en son honneur. L'imagerie religieuse, très développée en France et en Allemagne, ne nous offre aucune image de cette sainte. Et le *confirmatur* est que dans l'ouvrage classique du Père Cahier, *Les caractéristiques des Saints*, cette sainte n'est point nommée. Les Bollandistes en disent quelque chose, mais ne dépassent point ce qu'en rapporte l'Évangile. Les autres ouvrages consacrés à la sainteté sont muets sur elle, comme Surius, les petits Bollandistes, les suppléments historiques de Dom Paul Piolin. En un mot silence partout, ou pour être plus exact, car je ne prétends pas tout connaître, presque partout.

Il y a dans ce fait, il me semble, un mystère de la conduite de la Providence à propos des saints. Nous en avons un autre exemple, outre ceux déjà cités, dans le culte du Sacré-Coeur de Jésus lui-même, qui a attendu le XVIII<sup>e</sup> siècle pour manifester au monde, avec éclat, ses trésors de grâce et d'amour et qui, depuis cette époque, a pris un si merveilleux développement. Les saints sont nos médiateurs naturels auprès de Dieu. Puisque sainte Marie-Cléophas est au martyrologe, qu'après la sainte Vierge elle est la plus proche parente de Notre-Seigneur, à qui elle a donné deux apôtres, il n'y a pas de doute que son intercession ne soit puissante.

DON ALESSANDRO.

### COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

#### MESSE DE BINAGE ; HONORAIRES

Un prêtre qui bine peut-il recevoir un honoraire pour ses deux messes, comme il le fait le jour de Noël ; et, s'il ne peut recevoir qu'un honoraire, le curé bineur, qui n'en a pas reçu pour sa première messe, ne peut-il pas recevoir un honoraire pour la seconde ?

I. — Un prêtre qui est autorisé à célébrer une seconde messe le même jour, et qui a reçu un honoraire pour la première messe, ne peut pas en recevoir pour la seconde messe. Benoît XIV l'a défendu absolument dans sa constitution *Quo expensis*, du 26 août 1748. Depuis un grand nombre de documents surtout de décisions ou d'indults donnés par la Congrégation du Concile ont rappelé cette défense. Elle est d'ailleurs citée dans tous les manuels de théologie et de droit canonique.

II. — Mais lorsque c'est un curé qui est ainsi obligé de biner pour sa paroisse, comme il ne reçoit pas d'honoraire pour la messe qu'il applique *pro populo*, ne pourrait-il pas percevoir un honoraire pour la seconde messe ? Pas davantage. Car la

raison qui a pu  
valeur pour le  
conde messe céle  
afin d'éviter l'  
veillantes. D'ai  
ves sont relativ  
cile en date du  
n'y a que les m  
intentions rétril  
ge d'âmes, ou c  
du 2 novembre a  
pas exception  
*crumentum* du 10  
l'une d'elles. C  
les manuels de t  
L'occasion est  
messe d'associat  
recevoir un hono  
acquitte gratuite  
associé, ne peut-i  
Oui, la Congrèga  
en particulier le  
Remarquons; p  
prêtre qui bine, s  
tention de la mes  
placement ou la i  
approuvée par l'é  
Les revues ecci  
tions analogues et  
données ici. L'A  
en ce pays en con  
Cependant, en  
garde contre un é

raison qui a porté l'Eglise à faire cette défense garde la même valeur pour le curé que pour tout autre prêtre. Toute seconde messe célébrée le même jour doit être dite gratuitement, afin d'éviter l'occasion de lucre ou d'exciter des critiques malveillantes. D'ailleurs un grand nombre de décisions prohibitives sont relatives aux messes des curés, surtout celles du Concile en date du 25 septembre 1858 et du 7 septembre 1889. Il n'y a que les messes de Noël qui peuvent être dites pour des intentions rétribuées, toutes trois par celui qui n'a pas charge d'âmes, ou deux par le curé ou l'évêque. Les trois messes du 2 novembre accordées à toute l'Eglise en 1915 ne font même pas exception comme celles de Noël, et la constitution *Incrumentum* du 10 août 1915 ne permet un honoraire que pour l'une d'elles. Cet autre point est également mentionné dans les manuels de théologie et de droit canonique.

L'occasion est propice pour parler de l'acquittement d'une messe d'association de charité. Le prêtre qui bine ne peut recevoir un honoraire pour la seconde messe, mais comme il acquitte gratuitement les messes qu'il doit dire à la mort d'un associé, ne peut-il pas offrir à cette fin sa messe de binage ? Oui, la Congrégation du concile l'a permis à diverses reprises, en particulier le 14 septembre 1878 et le 5 mars 1887.

Remarquons; pour compléter cet exposé de doctrine, que le prêtre qui bine, s'il ne peut pas recevoir l'honoraire pour l'intention de la messe, peut accepter une rétribution pour le déplacement ou la fatigue, pourvu que la somme soit définie et approuvée par l'évêque, en rapport avec les circonstances.

Les revues ecclésiastiques reçoivent souvent des consultations analogues et les réponses ont toujours été celles qui sont données ici. L'*Ami du clergé* qui est plus généralement connu en ce pays en contient un grand nombre.

Cependant, en lisant ces revues françaises, il faut être en garde contre un état de choses général en France, mais qui



n'existe pas encore en ce pays. Nous n'avons pas de ces indults qui accordent la permission de recevoir un honoraire pour une messe de binage, à la condition de le transmettre à l'évêché, pour une oeuvre religieuse, telle que le soutien d'une université, d'un séminaire, ou autre, spécifiée dans l'indult. Il ne nous est pas permis d'agir ainsi, lors même que nous emploierions l'honoraire pour une bonne oeuvre. J. S.

### LE PERE RONDOT

**L**E samedi, 3 février, mourait, après seulement quelques jours de maladie, au couvent des dominicains de Lewiston, l'un des plus connus et des plus aimés de nos frères prêcheurs, le Père Rondot.

Dans les retraites pastorales ou dans les retraites paroissiales, dans les villes ou dans les campagnes, qui ne l'a pas entendu, en notre Canada français, ce Père à l'âme ardente, au coeur si sincère, à la parole si vibrante et si prenante? Ancien aumônier militaire et ancien missionnaire des campagnes de France, il s'était vite fait chez nous une âme canadienne. Autant sinon mieux que personne, il savait parler à nos foules, à notre peuple, de façon à le toucher bien souvent jusqu'aux larmes. Il a prêché partout au Canada, sans compter qu'il est allé ailleurs aussi, porter la parole de Dieu, dans les centres canadiens des Etats-Unis, en Louisiane, au Brésil... Mais où n'a-t-il pas prêché? Et avec quelle ardeur toujours, avec quel enthousiasme inlassable?

Homme de doctrine certes, solidement instruit comme le sont tous les dominicains, il avait pourtant sa manière à lui, et, parfois, ses vues à lui. On était sûr, en allant l'entendre, que les quarts d'heure passeraient comme des minutes. Sa parole chaude, pleine d'images, réservait toujours quelque surprise à ses auditeurs. Infatigable, il ne fatiguait jamais. Et puis,

c'était si évident  
voulait le bien,  
vaincu et persuadé  
prenait la résolution  
mai ou d'octobre  
la même église,  
Il aimait à T  
croyons-nous, qu  
donne de le dir  
ouvertement, cel  
lui-même, il étai  
et ouvert, cela se  
naux, l'annonce  
façon générale, o  
ont dû se dire: «  
que de bien il m'  
mon! » C'est qu  
et les charmaît,  
dans le souvenir

Le Père Rondot  
France, le 24 ju  
officier du génie.  
mourut en lui dor  
nom de Louis-Fer  
profession religier  
d'Alphonse. Son  
d'une famille ami  
un affectueux sou  
vint à Issy, près  
direction sulpicien  
classes de théologi  
terminer à Boyeux



c'était si évident qu'il était sincère, qu'il aimait Dieu, qu'il voulait le bien, qu'on se sentait, au pied de sa chaire, vite convaincu et persuadé. On regrettait de n'être pas meilleur. On prenait la résolution de l'être. Des mois entiers — des mois de mai ou d'octobre par exemple — il prêchait tous les soirs dans la même église, et l'auditoire lui restait fidèle.

Il aimait à prêcher, il éprouvait de même sensiblement, croyons-nous, qu'on aimait à l'entendre, et, qu'on nous pardonne de le dire franchement, il en jouissait sans scrupule, ouvertement, cela se voyait. Et pourtant, il ne se prêchait pas lui-même, il était humble et modeste, autant qu'il était franc et ouvert, cela se voyait bien aussi. En lisant, dans les journaux, l'annonce de sa mort — qui fut une surprise, car, d'une façon générale, on ne le savait pas malade — combien de gens ont dû se dire: " Ah! le Père Rondot, le cher Père Rondot, que de bien il m'a fait, tel jour, dans telle église, dans tel sermon! " C'est que, non seulement il empoignait ses auditeurs et les charmait, mais qu'encore il leur laissait quelque chose dans le souvenir et dans le coeur.

\* \* \*

Le Père Rondot était né à Creully, dans le Calvados, en France, le 24 juillet 1856. Son père Etienne Rondot était officier du génie. Sa mère, qui avait nom Clémence Lequesne, mourut en lui donnant le jour. L'enfant reçut au baptême le nom de Louis-Ferdinand. Ce n'est que plus tard, au jour de sa profession religieuse, pensons-nous, qu'il prit également celui d'Alphonse. Son père dut le confier, tout petit, aux soins d'une famille amie, à laquelle le Père Rondot garda toujours un affectueux souvenir. Ses études secondaires terminées, il vint à Issy, près de Paris, pour faire sa philosophie, sous la direction sulpicienne. Il suivit aussi, pour une partie, ses classes de théologie au grand séminaire de Paris, puis alla les terminer à Boyeux, où il fut ordonné prêtre le 29 juin 1881.

Pendant six ans, comme prêtre séculier, il se dépensa dans le ministère paroissial, étant vicaire à Saint-Pierre de Caen. C'est à cette époque qu'il fut en même temps chargé d'une aumônerie militaire. Et l'on peut croire qu'avec son tempérament ardent, dans toute la fougue de sa jeunesse, il se donna sans compter à ses soldats. Bien souvent, dans la suite, il se plût à rappeler le souvenir de ses chers pioupious.

Dès son séjour à Issy, par certaines confidences, on est fondé à croire qu'il pensa à entrer dans la vie d'une communauté en se faisant sulpicien. Après six ans de ministère paroissial, en tout cas, il alla frapper à la porte du couvent des dominicains de la province de France, à Corbara, en Corse. C'était en 1887. Un an plus tard, le 30 octobre 1888, il faisait profession sous le nom de Père Alphonse. Il se remit à l'étude de la théologie et suivit le cours régulier de quatre ans. Il obtint le grade de lecteur, qui est comme le doctorat des fils de saint Dominique. A 36 ans, en 1892, il était désigné pour le Canada, nous arrivait à la maison de Saint-Hyacinthe, se mettait tout de suite à l'oeuvre, pour ne jamais ou presque s'arrêter, et cela, pendant un quart de siècle.

D'abord professeur, ensuite maître des novices, et enfin sous-prieur, il fut de 1895 à 1897, puis après une interruption de quelques mois, de 1898 à 1903, chargé de l'importante cure de Notre-Dame, qui est, à Saint-Hyacinthe, confiée aux dominicains. Il fut assigné à Montréal en 1903, s'occupa de l'hôpital des Incurables, et du couvent du Précieux-Sang, et prêcha des missions et des retraites. D'ailleurs, il n'avait pas tardé, dès son arrivée au Canada, à prêcher un peu partout. Il essaya, une fois, devant nous, à l'archevêché de Montréal, de compter quel nombre précis de sermons et d'allocutions il avait ainsi donnés depuis trente ans... Il s'y perdit, et nous avec lui, tant le chiffre parut élevé! En 1912, il dut prendre quelques mois de repos, à Montebello. Il partit, en 1913, pour Lewis-

ton, d'où il courut le même, le lendemain, il al... Il dut alors s'aller... ce. Il ne le red... si souvent et si... viendrai plus. " vécu dans un or... il n'y a que cela... bien. "

Dans la très belle *biographie*, le Père... Père Rondot un... Qu'on nous perm... " La nature et l... Père Rondot. S... dans les âmes de v... l'être... Il était... distraire. Et con... était apostolique e... tout. Il en avait... jamais ralenti, av... n'être pas inspiré... sûr de la vérité cat... de conviction. " " Père provincial —... senti entièrement... dans sa chaire de... porte de sortie ver... vers le confessionn... donnèrent le cham... Et plus loin, jugea

ton, d'où il continua de rayonner. Il a prêché, à Lewiston même, le dernier dimanche de sa vie, le 28 janvier. Il était cependant déjà assez souffrant d'une bronchite aigue. Le lendemain, il alla encore porter la communion à un malade. Il dut alors s'aliter. Il vit venir la mort en pleine connaissance. Il ne le redoutait pas. Il la connaissait, lui qui en avait si souvent et si bien parlé! " C'est fini, disait-il, je n'en reviendrai plus. " Il se félicita, devant ses confrères, d'avoir vécu dans un ordre religieux. " L'esprit religieux, ajoutait-il, il n'y a que cela qui compte. C'est la condition pour faire le bien. "

Dans la très belle notice, qu'il a écrite pour la *Revue dominicaine*, le Père Langlais, son distingué provincial, rend au Père Rondot un bien vivant et bien significatif hommage. Qu'on nous permette d'en citer ici au moins quelques extraits. " La nature et la grâce, écrit-il, ont été généreuses pour le Père Rondot. Sa nature éminemment intuitive lui ouvrait dans les âmes de vifs aperçus. Il était psychologue et il aimait l'être... Il était l'homme de son idée, rien ne pouvait l'en distraire. Et comme sa vocation était apostolique, son idée était apostolique et rien autre. En effet, il était apôtre avant tout. Il en avait les dons, avec un enthousiasme qui ne s'est jamais ralenti, avec un amour des âmes trop généreux pour n'être pas inspiré par la charité de Dieu, avec aussi un sens sûr de la vérité catholique qui fut toujours la force de sa grande conviction. " " C'est pour cela, je crois—ajoute finement le Père provincial — que le Père Rondot semble ne s'être jamais senti entièrement chez lui dans sa cellule de père-maître ou dans sa chaire de professeur; qu'il cherchait sans cesse une porte de sortie vers l'extérieur, vers les chaires des églises et vers le confessionnal. Ses supérieurs le comprirent et lui donnèrent le champ d'action qu'il aimait: la prédication. " Et plus loin, jugeant d'un mot sa manière, le Père Langlais



écrit encore: " Il était toujours prêt, parfois inégal, il est vrai — et qui s'en étonnerait ? — mais il ne cessait pas d'être apostolique. "

Comme c'est bien cela ! Apôtre et prêcheur, prêcheur et apôtre, toujours sur la brèche, inlassable et jamais fatigué, tout le Père Rondot est là. C'est dire qu'il avait un noble coeur, un coeur qui l'a fait souffrir sans doute, mais qui l'a fait jouir aussi. Car, dans tous les sens, il est vrai de dire que c'est par le coeur, sur cette pauvre terre, que l'on jouit ou que l'on souffre, tout simplement parce que c'est par le coeur que l'on aime. Nous revoyons encore, qu'on nous pardonne ce souvenir trop intime, la sympathique figure du Père Rondot penchée vers celle d'un prêtre, ardent comme lui, et qui souffrait. Nous l'entendons encore lui dire de ces mots vrais, profonds, affectueux, qui élèvent, qui grandissent et qui consolent. Oui, son éminent provincial avait bien raison de l'écrire, le Père Rondot était avant tout un apôtre.

\* \* \*

De Lewiston, on a rapporté sa dépouille mortelle à Saint-Hyacinthe. Les funérailles faites, l'inhumation a eu lieu dans le modeste et si pieux cimetière des dominicains, " où les petites croix noires — écrit le Père Langlais — se font plus nombreuses sur les tombes de nos chers disparus, attendant demain celles qui peut-être seront les nôtres ". Eh ! oui, là comme ailleurs, c'est la loi à laquelle personne n'échappe, si aimant et si éloquent qu'il ait été. La mort est la fin de toute vie humaine. Que le cher Père Rondot y repose dans cette mort, qui fut pour lui rapide et sainte, autant que sa vie avait été mouvementée et ardente, et que Dieu surtout lui accorde ce repos éternel qu'il a tant prêché aux autres, comme la grande, comme l'unique sanction à attendre, qui soit juste et vraie.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.